

Industrie de la construction québécoise : des enjeux de productivité au-delà de la réforme de la Loi R-20

Montréal, le 12 juin 2024 — Alors que le gouvernement du Québec vient d’adopter la Loi modernisant l’industrie de la construction, le Centre sur la productivité et la prospérité — Fondation Walter J. Somers (CPP) dévoile une étude qui conclut que cette réforme ne suffira pas à améliorer la productivité réelle du secteur de la construction.

« L’industrie de la construction se trouve à un point décisif, explique Robert Gagné, directeur du CPP et coauteur de l’étude. Au cours des années précédentes, son incapacité à générer des gains réels de productivité a entraîné la formation d’une spirale inflationniste insoutenable considérant l’ampleur des besoins en infrastructures de la province. Si on ne parvient pas à inverser la tendance, l’onde de choc va dépasser les frontières de l’industrie, et c’est l’ensemble de l’économie qui va s’en ressentir ».

En contraste avec les conclusions établies dans une étude publiée en 2012, les chercheurs de HEC Montréal démontrent que la performance de l’industrie s’est considérablement détériorée au cours des dix dernières années. « L’absence de gains réels de productivité a pesé plus lourdement sur les coûts de production au Québec en raison de la pression exercée par les cotisations à la charge de l’employeur, affirme Jonathan Deslauriers, co-auteur de l’étude. Pour donner un ordre de grandeur de l’enjeu, ces charges sont deux fois plus élevées qu’en Ontario selon les données les plus récentes disponibles ».

En tenant compte de l’envergure des futurs projets prévus au Québec, les changements concernant la mobilité et la polyvalence des métiers ne suffiront pas à inverser la tendance de l’avis des chercheurs. Le CPP propose d’alléger la réglementation encadrant le secteur de la construction résidentielle pour tenter de dénouer l’impasse : « En matière de productivité, ce secteur a toujours été le talon d’Achille de l’industrie, soutient Jonathan Deslauriers. En procédant rapidement, le gouvernement pourrait accélérer la croissance de la productivité du secteur, et de ce fait réduire la pression sur les prix ».

Les chercheurs estiment par ailleurs nécessaire d’entamer un examen approfondi du cadre de gouvernance qui régit l’industrie : « Non seulement les instances dirigeantes ne sont pas parvenues à diagnostiquer à temps le choc de productivité,

mais elles n'ont pas su réagir afin de contenir les coûts de production. A posteriori, les conséquences de leur inaction sont loin d'être négligeables », conclut Robert Gagné.

Pour en savoir davantage, consulter [Productivité dans l'industrie de la construction au Québec : des changements s'imposent.](#)

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité — Fondation Walter J. Somers

Le Centre sur la productivité et la prospérité — Fondation Walter J. Somers mène une double mission. Il se consacre à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principal sujet d'étude le Québec. De plus, il veille à faire connaître les résultats de ses travaux par des activités de transfert et d'éducation.

www.cpp.hec.ca — info.cpp@hec.ca — Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [X](#)

À propos de la Fondation Walter J. Somers

En hommage au fondateur du Groupe Walter, la famille Somers a mis sur pied la Fondation Walter J. Somers. À travers différents dons, la Fondation perpétue l'héritage familial d'engagement envers la communauté et contribue à la prospérité de la société québécoise, d'abord en veillant à améliorer sa productivité, mais également en appuyant l'excellence dans l'éducation des jeunes.

Renseignements :

Valérie Dubuc

Responsable des relations avec les médias

514 895-6087 | vdcommunications@outlook.com